

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFP NATIONALE

Le 31 mai 2024 – Toulon

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 ET ACTIONS EN COURS 2024

Par le Président de la FFP, Henri BAVA

Présents et pouvoirs :

Présents : 93 ; Pouvoirs : 43 ; Nombre total de voix : 136 voix

Nombre d'adhérents 2023 : 659, au 31 mai 2024 : 587

Quorum : 58

Avec 136 voix, le quorum est atteint ; L'assemblée générale peut délibérer.

OUVERTURE ET REMERCIEMENTS

Je déclare ouverte l'Assemblée générale 2024.

- Remerciement : Pierre DAVID et le bureau régional qui nous accueille à Toulon ainsi que l'ensemble des membres du bureau national de la FFP qui vont intervenir aujourd'hui

Ordre du jour de l'Assemblée générale

- 09H40 : Rapport moral d'activité par Henri BAVA, Président de la FFP.
- 10H00 : Actions en cours, présentation par les membres du bureau.
- 10H30 : Présentation des candidats au renouvellement du conseil d'administration.
- 11h00 : Rapports financiers par Eric CHABOT, Trésorier de la FFP.
- 11h30 : Votes du rapport moral et des rapports financiers
- 11h40 : Présentation des actions régionales par les Président.e.s des régions FFP.
- 12H30 : Parole à l'UFEP.
- 12h35 : Clôture par Juliette HUNIN, Déléguée générale de la FFP avec l'annonce du nouveau Conseil d'administration.

Discours d'ouverture du Président de la FFP

BILAN & PROFESSION DE FOI

Le mandat qui touche à sa fin a permis de faire encore progresser la FFP, grâce à un Bureau dont chaque membre développe un domaine d'action spécifique, tout en veillant aux interactions pour un ensemble cohérent et convivial.

- **Nous avons collectivement adapté nos statuts FFP** pour qu'ils intègrent la reconnaissance de notre profession par l'Etat, au niveau Master (BAC +5) au travers du titre de paysagiste concepteur. Nos statuts modifiés en 2023, incluent dorénavant l'exigence de ce niveau pour adhérer à la FFP. Ce choix qualitatif exigeant garantit aux maîtres d'ouvrage un niveau de compétences des membres FFP, nécessaire notamment pour bien maîtriser les questions du paysage à toutes les échelles, à l'heure du changement climatique et de l'adaptation de nos villes et nos campagnes.
- Nous pouvons être fiers de **présenter des comptes bien tenus et positifs** depuis les deux derniers mandats, soit 6 ans (!) , ce qui nous permet de développer des ambitions légitimes pour notre profession et de mener sereinement nos actions
- Nos **relations avec le Ministère de l'environnement** ont évolué de façon extrêmement positive : nous inter-agissons en confiance et le Ministère nous délivre dorénavant une subvention multipliée par trois , et qui plus est pluriannuelle, ce qui favorise notre organisation, et nous permet d'anticiper.
- Le FFP est aujourd'hui une **association bien mieux organisée** et structurée autour de permanentes, afin de gérer à la fois le quotidien, organiser l'événementiel, et anticiper l'avenir :

La structuration de la FFP, avec un staff permanent de deux postes et demie, nous a permis, en dépit de la longue maladie de Regine, de développer une meilleure organisation dans de nombreux domaines, notamment la communication continue via le site, la newsletter, et le magazine Projets Paysage. De même, organiser régulièrement le « Palmarès du Paysage » a le mérite de mettre à l'honneur des paysagistes concepteurs choisis par leurs pairs.

- **La communication a fait un pas de géant:** Une charte graphique et un site renouvelé favorisent grandement l'identification de la FFP et les échanges

Grâce à la refonte de la charte graphique que nous utilisons pour toute communication, et celle du site internet, dont la deuxième phase vient d'être achevée, nous possédons aujourd'hui un outil efficace d'échanges et d'informations croisées entre tous les membres et amis FFP.

Chaque membre possède un espace personnel sur le site dont il peut disposer à sa guise pour créer sa communication au sein de cet outil collectif.

- Un vaste "réseau-paysage" créé : le RAP !

nous avons collectivement émis le souhait de créer un réseau paysage, lors du séminaire à Arc et Senans, c'est chose faite avec le RAP, le "rassemblement des acteurs du paysage".

Nous en sommes maintenant à faire en sorte de mieux échanger avec nos partenaires et de poursuivre ensemble notre démarche auprès des élus. Notre volonté commune est de les former et les informer de l'importance cruciale du paysage et des décisions qu'ils doivent prendre en conséquence.

- Une FFP plus forte et plus visible grâce à l'**Interprofession** : Notre participation à l'interprofession Val'hor, commencée il y a de nombreuses années, porte ses fruits. Cette participation, ce partenariat avec des entités bien plus fortes en terme économique, a clairement augmenté la puissance de la FFP . Les actions menées trouvent un financement que nous n'aurions pas eu seuls.

De même, grâce à notre participation à l'événement annuel, organisé par Val'hor, de la mise en lumière du sapin à l'Élysée, **a influé sur le fait que les paysagistes soient les seules cités par le président**, lors de sa dernière conférence de presse, comme professionnels en charge d'adapter notre territoire au changement climatique .

- **la FFP est plus jeune : une centaine d'étudiants nous a rejoint** et nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir déclaré la gratuité des adhésions pour les étudiants : cette force vive, faisant face au changement climatique de manière extrêmement engagée , va nourrir les décisions et le profil collectif .

COMMENT ET POURQUOI POURSUIVRE ?

Parce que paradoxalement, la reconnaissance de notre profession par l'état, et la montée en puissance de la FFP , qui se mesure à la fois au degré de confiance des ministères et du nombre de soutiens et sponsors, se sont accompagnées d'un **phénomène de tassement des adhésions** . Car beaucoup se disent : à quoi sert d'adhérer si tout va mieux et que notre titre est reconnu par l'État ? En réalité le combat de maturation n'est pas fini , il est permanent. Il faut renforcer encore et toujours notre profession et ses quelques représentants, au regard des autres professions bien plus nombreuses, qui revendiquent ce que nous portons, par exemple « le vivant » ou/et « le sol » , sans en avoir forcément les compétences.

Il est donc urgent de **professionnaliser encore la FFP**, cette jeune profession dans un monde en changement profond. Toutes les autres professions ont compris l'importance du paysage et l'ont intégré dans leur discours. Nous devons donc aujourd'hui valoriser le fait que les autres ont un discours « paysager » et « environnemental », certes, mais que **nous avons la formation, les outils et l'expérience pour traiter les questions d'aménagement climatique pour transformer de manière durable notre pays.**

C'est un point essentiel, et nous devons ajouter que les **paysagistes FFP se forment tout le long de leur cursus professionnel**, par des formations certifiées et certifiantes. Ce que nous devons encore développer.

Ces compétences des paysagistes doivent encore être mieux défendues juridiquement et c'est aussi des avancées attendues et nécessaires à développer lors du prochain mandat. De même que **la réflexion sur l'économie du paysage et la rémunération** qui ont été largement consommé vers mais demandent à être prolongées et abouties.

Enfin, l'événement majeur, et je l'espère moteur, pour ce nouveau mandat sera l'organisation en 2025 du congrès **IFLA Monde à Nantes**, où nous invitons tous les « architectes-paysagistes » du monde, pour présenter nos réflexions et nos pratiques, et en attendons de fructueux échanges.

C'est l'occasion d'une mobilisation de toutes les forces du paysage, avec au-delà des praticiens de la FFP, les écoles, les chercheurs, les personnalités et scientifiques.

Nous venons de choisir le « PCO », le groupement qui assurera toute l'organisation de cet événement extra-ordinaire placé sous la présidence de la Maire de Nantes et sous le haut patronage du Président de la République.

Pour défendre tous ces acquis, et œuvrer encore au renforcement de tous ces aspects indispensables à notre profession, je vous propose de poursuivre par un nouveau mandat à la présidence de la FFP .

La FFP défend la profession : manifesto

- Mots-clés de la FFP et des actions portées.
- Galerie photos des principaux faits marquants de l'année 2023-2024

Révision des Statuts

Annoncés en 2022, les travaux sur la nécessaire mise à jour des Statuts de notre association se sont déroulée de septembre 2022 à décembre 2023, lorsque l'Assemblée générale extraordinaire a été convoquée, le 06/12/2023 pour valider ces changements. Pour rappel, les points majeurs de ces modifications concernent l'introduction du titre de paysagiste concepteur et l'ouverture de la FFP aux membres retraités en tant que titulaires, une voix délibérative aux étudiant·e·s et une meilleure définition des buts et objectifs de notre association.

La profession citée par le Président de la République

Lors de la Conférence de Presse du 16 janvier 2024, Emmanuel Macron a cité notre métier et le rôle des paysagistes concepteurs qu'il qualifie d'acteurs centraux dans la lutte contre le changement climatique.

« Je veux avoir une approche optimiste. Elle n'est pas naïve, c'est un investissement qu'on a déjà commencé à faire, on va l'accélérer. Par du bon sens, la simplification de certaines normes, l'innovation que l'on va déployer sur le terrain, grâce à nos paysagistes, grâce à de l'innovation industrielle, grâce à certains investissements, on adaptera nos territoires à l'évolution des risques. »

Les paysagistes concepteurs répondent aux défis climatiques par des solutions concrètes. L'intervention du Président de la République souligne le **rôle crucial des paysagistes dans l'adaptation du territoire face aux risques liés au changement climatique.**

Campagne métier

Trois vidéos ont été diffusés à l'occasion de l'ouverture de la plateforme ParcoursUp pour mettre en avant le métier de Paysagiste concepteur.

<https://f-f-p.org/actualite/decouvrez-le-metier-de-paysagiste-concepteur/>

Accueil de l'IFLA WORLD à Nantes

La volonté de porter notre profession à l'international.

La France a été sélectionnée pour accueillir le Congrès Mondial de l'IFLA World (International Federation of Landscape Architects) à Nantes, en septembre 2025. Reconnu comme le plus grand événement mondial consacré à l'architecture du paysage, ce congrès sera l'occasion de participer à trois jours de conférences, de rencontres, de visites et de moments inspirants dans la région nantaise.

La FFP a réalisé une vidéo de présentation pour soutenir sa candidature qui a été présenté lors de l'édition sud Africaine du Congrès IFLA WORLD 2023.

Démarrage de l'organisation du Congrès le 1^{er} mars 2024 à Nantes :

- SEMINAIRE sur une journée et demie réunissant le Conseil d'administration de la FFP, le Groupe de travail IFLA, les paysagistes nantais s'étant portés volontaires, ainsi que le directeur Espaces verts de la ville de Nantes.
- VISITE de la cité des congrès de Nantes, qui accueillera l'événement

Organisation générale :

Trois instances semblent nécessaires à la bonne conduite de l'événement :

- Comité scientifique
- Comité Organisation & Financier
- Comité étudiant – Workshop

Chaque instance dispose d'un ou plusieurs référents, ayant pouvoir décisionnaire, chargés de convoquer les réunions et de distribuer les missions.

Temporalité :

- **avril 2024**: lancement comité éditorial
- **mi-mai 2024** : choix du PCO (professional congrès organizer)
- **septembre 2024** : délégation présente au congrès IFLA Turquie: présentation du thème général et des sous-thèmes envisagés.
- **Automne 2024** : lancement du mini-site et détails des sous-thèmes
- **Déc/janvier 2025**: Lancement communication (Invitations, ouverture call for abstract) et choix du comité de lecture : 40 relecteurs.
- **Février/mars 2025** : relecture Abstracts et choix exposés
- **avril/ mai 2025** : Mise en place programme des intervenants et coordination logistique de l'ensemble de l'événement

Rejoignez-nous pour organiser cet événement :

- international@f-f-p.org

Je laisse la parole aux membres du bureau pour poursuivre cette présentation des actions 2023-2024 que nous avons porté ensemble.

Les actions en cours et à venir – Bureau FFP

Groupe de travail Honoraires par Claire Gautier

Participation et actions entreprises avec le RAP par Béatrice Julien-Labruyère

Lancement de la V2 du site web de la FFP et passage à la plateforme de gestion AssoConnect par Anne-Cécile Jacquot et Anne-Charlotte Mesnier

Actions de la commission Enseignement, Formation & Recherche par Dany Hermel-Wiart

Actions en lien avec l'interprofession Valhor par Michel Audouy

Valorisation métier : événements et animation par Edith Vallet

Participation aux événements internationaux IFLA par Nikola Watté

RAPPORTS FINANCIERS

par ERIC CHABOT, Trésorier de la FFP Nationale

Bonjour a toutes et bonjour a tous et ravi de vous retrouver pour cette année encore.

Comme chaque année, j'ai toujours l'heureux privilège et le plaisir de partager avec vous la présentation les comptes de notre association.

Je vais essayer de nouveau d'être concis, clair et didactique sans vous perdre dans les méandres comptables.

Nous avons **2 grands sujets à valider** :

- Le premier : le **bilan 2023** et son résultat que vous attendez tous impatiemment comme chaque année.
- Le deuxième : le **budget prévisionnel 2024**.

L'année dernière, j'avais annoncé une année de stabilisation et de confirmation de notre bonne santé financière.

Pourtant, ça n'a pas été si simple avec l'absence prolongée de Régine qui fait reporter quelques charges de travail supplémentaires sur Juliette entre-autre.

Mais finalement, je pense que cette année 2023 a été plutôt **réussie** avec un résultat comptable qui démontre notre bonne gestion avec un résultat positif :

+ 3 742,74 euros

C'est le résultat d'un travail acharné du quotidien et beaucoup de temps qui, depuis 2018, 6 ans déjà, nous amène à des résultats positifs et des comptes toujours dans le vert.

Pourquoi ce résultat ?

Des recettes en forte hausse de plus de **8%** par rapport a 2022 avec un budget passant de 329 à **355 623 euros**.

Et des dépenses elles aussi en très forte hausse par rapport a l'année précédente de plus de **12%** passant de 311 à **351 880 euros**.

Ces dépenses sont importantes mais sont complètement identifiées et j'aurais l'occasion de vous l'exposer par la suite.

Au regard du prévisionnel présenté l'année dernière et qui était à l'équilibre, le résultat est meilleur que prévu puisque je vous présente aujourd'hui un bilan positif de plus de **3 700 euros**.

Et comment ce résultat ?

Nous allons passer en revue le bilan 2023 comme vous en avez l'habitude.

Les postes de recettes

Les adhésions 2023.

Après une campagne d'adhésion difficile et ce pour plusieurs raisons et notamment une démobilisation un peu générale, nous avons tout de même accueilli **659 adhérents** en comparaison des 682 de 2020, des 675 de 2021 et des 668 de 2022.

Ça démontre une stabilité précaire de nos effectifs qui baisse faiblement mais régulièrement.

Par contre, le montant moyen de la cotisation a légèrement augmenté de 205 à 210 euros ce qui fait que la collecte se solde par un montant de **138 409 euros**.

Ce niveau de collecte n'est pas une surprise, je rappelle que j'avais anticipé ce phénomène en ne provisionnant l'année dernière que **135 450 euros**.

J'ouvre juste une petite parenthèse sur les adhérents.

Je reste convaincu que ce doit être **le** chantier à mener pour le prochain mandat avec des actions fortes et de nouveaux services aux membres. Ce sera évidemment **le** sujet pour les mois qui viennent. Comment fédérer mieux et plus dans les années à venir ?

C'est une question de représentativité et je pense que rien n'est rédhibitoire puisqu'en 2019, nous étions 828.

Deuxième élément de recettes, **la subvention du ministère de la transition écologique**

L'année dernière, nous aurions pu prétendre à une nouvelle convention pluriannuelle avec le ministère mais suite à une erreur de ma part, nous n'avons pu obtenir qu'une subvention sur 1 an

Aussi, le montant reçu en 2023 a été de **65 000 euros**.

Par la suite de la présentation, vous pourrez constater que cette erreur a été réparée.

Je rappelle qu'une convention pluriannuelle permet d'avoir une meilleure visibilité sur nos actions et de les mener de façon plus sereine dans la durée.

Les autres postes de recettes :

L'organisation de l'assemblée générale à Rennes pour **102 385 euros**, qui sont les redevances partenaires, les frais d'inscription et une subvention de Rennes Métropole.

Quelques produits divers pour **16 740 euros** qui sont des produits financiers, la reprise de provisions et aussi les indemnités journalières prises en charge par la mutuelle pour l'absence de Régine.

Et **des produits partenaires** hors congrès pour **33 089 euros** qui sont les revenus générés avec les expériences de paysage cofinancées par Area et Pro-Urba, le concours mobiliers urbains FFP/Sineu-graff.

Ce qui représente une recette non négligeable de **152 214 euros**.

Aussi, nous arrivons à un montant de recettes de **355 623 euros** en forte hausse par rapport à l'année dernière, plus de 8%.

En conclusion, la hausse des recettes est surtout due encore une fois à la hausse des contributions partenariales du fait d'une attractivité toujours plus forte avec un désir constant d'équilibre financier des actions menées.

Autre point de recette qui compense également une dépense mais dans le cadre salarial, le remboursement par la mutuelle du salaire de Régine, nous venons justement d'en parler.

Pour la partie dépenses,

C'est assez simple et nous voyons ça en 6 points.

Le principal poste de charge est lié au **personnel** qui a été en très forte hausse en 2023 / +22%.

Pourquoi ?

Parce que les charges de 2022 avaient été exceptionnellement faible du fait 2 seuls salaires pendant toute une année (Régine et Juliette).

Et qu'entre février à mai 2023 puis de septembre à décembre 2023 soit 8 mois, nous avons eu 3 salaires à charge (Régine, Juliette et Marie pour le début d'année et Régine, Juliette, Anne-Charlotte pour la fin d'année).

Ce qui nous amène à un poste de dépenses de **113 927 euros**.

Le deuxième poste de charges est la **quote-part des cotisations reversée aux régions** pour **24 201 euros**.

Et qui correspond à 20% du montant total des cotisations. Cette somme est particulièrement stable du fait de la stabilité de nos effectifs et du maintien du taux de reversement à 20%.

Le troisième poste est lié aux **frais de structures** et il est généralement stable.

Ce sont les frais inhérents à la bonne marche de la FFP et qui regroupent des postes comme le téléphone, le courrier, l'achat de petits matériels, les loyers, nos cotisations (IFLA, Valhor, Plante & Cité, Adivet), les honoraires comptables ...

Cette année, il a été en forte hausse et c'est évidemment lié à l'arrivée d'une troisième salariée dans nos effectifs (achats de matériel informatique, téléphone, etc...).

De plus, Juliette étant à Metz, nous avons opté à juste raison pour un bureau en coworking ce qui a un coût supplémentaire.

Dernier point, des honoraires supplémentaires pour que le comptable se charge de la saisie de toutes les pièces comptables, charge que je n'ai pas pu assumer et qui était géré par Régine auparavant.

Nous avons donc un montant de dépense important pour **56 493 euros**.

Le quatrième poste de charges est lié aux **frais de fonctionnement**.

C'est le poste qui regroupe les frais de déplacements, de restauration, d'hébergement entre autres.

Ce poste a été très peu impacté à la hausse et est plutôt stable par rapport aux années précédentes. On retrouve des niveaux de dépenses normaux sur ces dernières années.

Ce poste représente **46 597 euros**.

Le cinquième poste est lié aux provisions et aux amortissements.

Ce poste a été de **12 188 euros**.

Enfin, le dernier poste est constitué par les dépenses liées à **nos prestataires** et à l'organisation des diverses manifestations que nous mettons en place (congres, palmarès du paysage, expériences de paysage, concours...)

A chaque fois que nous organisons un évènement, des charges apparaissent et qui sont compensées par des recettes que nous avons vu tout à l'heure d'où une augmentation régulière du chiffre d'affaires.

Le montant de dépense pour ce poste a été plutôt stable entre 2022 et 2023 pour arriver à **98 474 euros**.

Ce qui nous amène à un montant de dépenses de **351 880 euros** et donc en très forte hausse par rapport à 2022 et dont les raisons ont été exposées tout à l'heure, un poste personnel puis un poste frais de structure en hausse importante du fait d'une troisième salariée à la FFP et il faudra s'y habituer.

Nous avons donc de nouveau réussi **collectivement** à obtenir un résultat positif de **3 742 euros et 74 centimes**.

Avant de passer au deuxième grand sujet, je me permets d'ouvrir une toute petite parenthèse pour vous faire part de 4 points dont les décisions prises sur 2023 auront une incidence sur les finances de 2024.

- Tout d'abord, la confiance renouvelée du ministère ce qui est un élément essentiel sur 2023 et qui augure bien d'une continuité sur les années à venir.
- Ensuite, l'arrivée d'Anne-Charlotte au sein de notre association depuis septembre dernier en contrat à durée indéterminée en tant que chargée de communication.
- La mise en place d'une mutuelle collective pour l'ensemble de nos salariées au 1er janvier 2024, je dirai qu'il était temps...
- Et enfin, la validation par le conseil d'administration de ma proposition de gratuité des adhésions pour les paysagistes étudiants à partir de 2024.

Passons donc au deuxième grand sujet, le budget prévisionnel **2024**.

2023 aura été une année plus compliquée que prévue pour le trésorier avec malgré tout de bonnes surprises et des valeurs sûres.

- L'assurance de recettes par nos partenaires toujours très fidèles,
- L'assurance d'un bon niveau de subventions et la confiance renouvelée du ministère, même si c'était une subvention annuelle hors convention plus longue,
- Des dépenses maîtrisées et le plus souvent compensées par des recettes inhérentes aux actions menées,

Une année sous le sceau de la prudence et de la maîtrise.

Fort de ses valeurs sûres, 2024 devrait être une année de stabilisation mais aussi de l'audace et pourtant, des incertitudes existent :

- L'absence de Régine, sa durée, sa capacité à un retour durable et son éventuel remplacement,
- La reconduction des subventions ministérielles (la durée, le montant...).

Construire un budget prévisionnel est toujours un pari sur l'avenir et un exercice complexe car ces répercussions sont importantes sur notre trésorerie et notre capacité à mettre en œuvre des actions, à investir pour l'avenir.

Un prévisionnel doit toujours se construire avec prudence et pragmatisme celui de 2024 ne fera pas donc exception.

Prudent sur les recettes notamment sur la partie adhésions/cotisations toujours délicate,

Et ambitieux sur les dépenses en provisionnant des montants raisonnables pour les divers chantiers à poursuivre et à proposer (recrutement nécessaire, organisation de IFLA world 2025...).

Comme l'année dernière, nous allons commencer par la partie charges et dépenses.

En 1 - les frais de personnel

Ce poste était extrêmement stable pendant de longues années mais ces dernières années ont toutes été exceptionnelles et ce poste devient difficile à provisionner.

L'année dernière, je vous avais promis de la stabilité avec le recrutement d'une personne supplémentaire. Ça été fait et nous avons accueilli durablement Anne-Charlotte en septembre pour venir renforcer l'équipe.

Régine est revenue à temps partiel en décembre puis est de nouveau arrêtée depuis mars.

Je vous assure que ça ne facilite pas la gestion du quotidien pour la permanence et pour le trésorier donc nous avons donc décidé de lancer rapidement un nouveau recrutement pour pallier à l'absence prolongé de Régine et pour alléger la charge de travail de Juliette et Anne-Charlotte.

Je prévois donc pour cette année une provision supplémentaire et je vous propose d'inscrire **121 500 euros**.

En 2 - les quotes-parts régionales

Je vous propose d'inscrire 27 100 euros qui correspond a 20% du montant des cotisations.

J'entends pourtant les demandes régulières qui sont faites au trésorier national pour augmenter ce taux et laisser plus de marge de manœuvre aux régions.

Par principe, je ne ferme pas la porte mais je veux avoir des certitudes d'équilibre des comptes nationaux en fin d'année.

Le sujet est donc lancé et il devra être débattu en conseil d'administration.

En 3 - les frais de structure

Certains frais engendrés l'année dernière, étaient exceptionnels et nous prévoyons donc pour 2024, une baisse de ces charges et des économies sont prévues.

Je vous propose d'inscrire 41 000 euros.

En 4 - les frais de fonctionnement

Je rappelle que ces dépenses concernent les frais inhérents au fonctionnement du bureau, de la permanence et des frais d'organisations diverses.

Cette année, en dehors du séminaire dédié a l'organisation de l'IFLA world à Nantes (valorisé sur une autre ligne de compte), pas d'autres grandes rencontres qui pourrait impacter fortement ce poste de dépenses.

A noter cette année que nous avons décidé la prise en charge des frais d'hébergement à Toulon pour les présidents de région pour les remercier de leur investissement tout au long de l'année au sein de leur région respective.

A noter également que depuis 2020, les visios sont monnaie courante et les déplacements, frais de restauration ou d'hébergement ont été fortement réduits.

Je vous propose donc d'inscrire 21 000 euros.

En 5 - nos prestataires

C'est un poste important d'une part par son montant élevé et d'autre part par sa nécessité dans l'organisation de nos évènements **car nous ne pourrons pas les faire seuls**.

Plus nous organiserons d'actions et plus ce poste sera élevé, c'est signe que nous avons encore et toujours de beaux projets à financer.

J'y ai également ajouté une provision pour terminer la version 2 de notre site internet.

Pour l'ensemble de ce poste, je vous propose d'inscrire 74 300 euros.

En 6 - le congrès national

Qui correspond aux frais engagés pour la tenue de notre congrès ici à Toulon.

Ce poste concerne les locations diverses, les frais de bouche, les animations, la sécurité, les défraiements... etc.

Je propose le montant de **65 700 euros**.

Ce sont des couts très importants engagés pour bien vous accueillir et bien évidemment en adéquation avec les recettes partenaires inhérentes à l'organisation et dont nous parlerons dans la partie recettes-produits.

Pas de recettes-pas de dépenses.

Et enfin, dernier point, les frais inhérents a l'IFLA world 2025 à Nantes dont l'organisation du séminaire de mars entre-autre.

Ce sont des provisions pour les dépenses **spécifiquement** induites par cette organisation (déplacements, hébergements, frais divers d'organisation...).

Je propose le montant de **16 700 euros**.

Ce qui fait que le budget prévisionnel 2024 - **partie charges** sera de **367 300 euros** en hausse au regard de l'année 2023.

Voilà pour les dépenses prévisionnelles de 2024.

Je vous propose maintenant la partie recettes et produits.

En 1 - les adhésions 2024

Je rappelle que les cotisations représentent près de 45% de nos ressources, c'est une contribution importante.

Aujourd'hui, nous avons une stagnation de nos effectifs et je crains que 2024 soit a l'image des quatre dernières années.

Par prudence, nous avons misé sur le maintien du montant moyen de la cotisation a 205 euros du fait des bons chiffres d'affaires 2023 qui font mécaniquement augmenter la cotisation des libéraux conjugué à la gratuité des cotisations pour les étudiants.

Je pense que c'est largement jouable.

Aussi, je propose de tablez prudemment sur 660 adhérents x 205 euros moyen soit **135 300 euros**.

En 2 - les subventions ministérielles

Je rappelle qu'après 2019 où nous avons obtenu une convention pluriannuelle de 4 ans avec le ministère de la transition écologique, nous avons eu, en 2023, une subvention pour une seule année, nous en avons parlé tout à l'heure.

Nous avons ressollicité le ministère pour établir une nouvelle convention pluriannuelle 2024-2026 d'une durée de 3 ans donc.

Nous avons **énormément** travaillé pendant de longues semaines et grâce à un travail soutenu et des engagements forts de la profession, nous avons obtenu du ministère une validation et la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle.

Nous avons donc la certitude d'un soutien financier du ministère pour 3 ans et pour un montant de **65 000 euros par an**.

A cette occasion, je tenais à remercier personnellement Dorine Laville et Guillaume Poirier du ministère pour leur soutien indéfectible.

En 3 - les produits divers

C'est un poste récurrent plutôt stable mais qui depuis 2 ans est en très forte augmentation puisqu'il s'agit d'une part des remboursements de la mutuelle pour pallier au maintien de salaire de Régine et d'autre part alimenté par une nouvelle rubrique entrée en vigueur en 2023, la facturation du dépôt d'offre d'emploi sur le site internet de la FFP pour les non adhérents, ce qui a rapporté 5 600 euros sur 2023.

Je propose d'inscrire la somme de **26 200 euros**.

En 4- les produits partenaires

Je l'ai dit et je le répète, à chaque action, évènement ou manifestation, des charges sont générées mais également des recettes avec une recherche constante d'un équilibre financier.

Nous prévoyons pour cette année le montant de **132 800 euros**.

Il s'agit principalement :

- Du financement des vidéos des expérience(s) de paysages par Pro-Urba et Area pour **23 800 euros**,
- De la redevance de nos partenaires pour notre congrès à Toulon pour un montant de **95 000 euros**,
- Notre partenariat avec Sineu-graff pour le concours mobilier pour **10 000 euros**.
- Et d'autres partenariats plus mineurs pour **4 000 euros**.

Je voudrais remercier **tous** nos partenaires pour leur soutien indéfectible et sans qui nous ne pourrions pas organiser autant d'actions. **Merci à eux**.

Je ne voudrais oublier ce poste de recette qui est important car il a sauvé nos comptes en 2018 et en 2021 et que pour ma part je trouve être un outil de promotion formidable pour notre profession et facilement visible sur le site de la fédération,

Je vous propose de relancer la démarche des **échos des chantiers** et je renouvelle mon appel comme tous les ans à tous les présidents de région pour que chaque région établisse au moins un écho des chantiers avant la fin de l'année.

Quand vous proposez un écho des chantiers, ça alimente automatiquement votre fiche personnelle sur le site internet. **Je vous incite à le faire.**

Je propose donc d'inscrire la somme de

8 000 euros.

Ce qui fait que le budget prévisionnel 2024 - **partie recettes** sera de

367 300 euros.

Et le budget prévisionnel 2024 est donc bien à l'équilibre.

J'ai déjà pris beaucoup de temps mais je voulais prendre un tout petit moment comme d'habitude pour remercier **Juliette** et **Anne-Charlotte** qui portent formidablement toutes les actions et les charges de la permanence FFP.

Mille mercis ont elles.

Merci pour votre attention et merci pour votre confiance renouvelée.

Eric Chabot
Trésorier national

Votes du rapport moral et des rapports financier

VOTE DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

- Nombre de voix pour : 136
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstention : 0

Quitus est donné au rapport moral d'activité du Président

VOTES DES RAPPORTS FINANCIERS DU TRESORIER

- Nombre de voix pour : 136
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstention : 0

Quitus est donné au rapports financiers du Trésorier

Votes pour le renouvellement du conseil d'administration

→ 122 Bulletins dépouillés : 118 votes exprimés, 4 bulletins nuls

→ 79 votants présents et 43 pouvoirs

Les résultats des votes par ordre alphabétique de candidat

1	AUDOUY	Michel	110
2	BAVA	Henri	110
3	BENARD	Timothé	105
4	BOUET-WILLAUMEZ	Catherine	106
5	CHABOT	Eric	115
6	CHARDON	Cédric	106
7	COTTET	Vincent	76
8	DELLINGER	Frédéric	88
9	HERMEL-WIART	Dany	118
10	JULIEN - LABRUYERE	Béatrice	97
11	OLS	Juliette	106
12	RONZONI	Yannick	61
13	TROUILLOT	Paul	112
14	VALLET	Edith	111
15	WATTÉ	Nikola	114

Sont élus au Conseil d'administration de la FFP, pour le mandat 2024 -2027 :

Henri Bava, Eric Chabot, Edith Vallet, Michel Audouy, Paul Trouillot, Dany Hermel, Nikola Watté, Catherine Bouët-Willaumez, Juliette Ols, Timothé Bénard, Frédéric Dellinger, Cédric Chardon et Béatrice Julien-Labruyère.

Les autres membres du conseil d'administration sont les président.e.s des régions FFP et le délégué à l'UFEP.